

► Définitions

Degré de densité communale

Les communes étant de superficies très variables, certaines d'entre elles peuvent apparaître comme peu densément peuplées ou au contraire densément peuplées, alors même que leurs populations sont de taille comparable.

Pour prendre en compte la population communale et sa répartition dans l'espace, on utilise la grille communale de densité qui s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de un kilomètre de côté. On repère ainsi des zones agglomérées. C'est l'importance de ces zones agglomérées au sein des communes qui va permettre de les caractériser (et non la densité de population de la commune comme dans l'approche habituelle).

Cette classification reprend les travaux d'Eurostat, en introduisant une catégorie supplémentaire pour tenir compte des espaces faiblement peuplés, plus fréquents en France que dans d'autres pays européens. Ainsi, on distingue parmi les communes peu denses, des communes très peu denses.

La grille communale permet de distinguer quatre catégories de communes :

- les communes densément peuplées,
- les communes de densité intermédiaire,
- les communes peu denses,
- les communes très peu denses.

Densité de population

La densité de population est le rapport entre la population d'une zone géographique et la superficie de cette zone. Le résultat s'exprime généralement en nombre d'habitants par kilomètre carré.

Emploi touristique

L'emploi touristique correspond aux emplois locaux induits par la présence de touristes dans la zone de réception. Ainsi, la majorité des moyens de transport et des agences de voyage sont exclus car ils permettent de se rendre sur le lieu de tourisme et ne constituent pas une dépense dans la zone de réception. La catégorie « Autres » inclut : la location de logements, les agences immobilières, les banques, les transports de voyageurs par taxis, les activités photographiques, la location de courte durée de voitures, l'organisation de foires, salons professionnels et congrès, la blanchisserie-teinturerie, la collecte, le traitement et l'élimination des déchets non dangereux.

L'estimation de l'emploi lié au tourisme repose sur le repérage des secteurs d'activité concernés par le tourisme et leur classement selon leur degré de touristicité.

Certaines activités sont spécifiquement touristiques comme l'hôtellerie ou les campings. La totalité de l'emploi est alors comptée comme touristique dans la mesure où ces activités n'existeraient probablement pas sans les touristes. D'autres activités sont partiellement touristiques comme la restauration, le commerce de détail ou l'artisanat. Dans ce cas, l'emploi touristique résulte de la différence entre l'emploi total et l'estimation de l'emploi destiné à la population résidente. Cette

dernière est estimée à partir de la moyenne des trois mois où l'emploi est le moins élevé (période creuse).

L'estimation de l'emploi touristique provient des Déclarations Annuelles des Données Sociales (DADS) de 2017 pour l'emploi salarié et des données de l'agence centrale des organismes de sécurité sociale de 2017 (Acos) pour l'emploi non salarié. Les DADS permettent d'avoir accès, pour chaque salarié, à différentes informations, notamment le lieu de travail, la qualification, les dates de début et de fin de période de paie. Ces informations sont complétées sur le champ des non-salariés par le fichier de l'Acos.

Euros courants

Les prix courants sont les prix tels qu'ils sont indiqués à une période donnée, ils sont dits en valeur nominale. Les prix constants sont les prix en valeur réelle c'est-à-dire corrigés de la variation des prix par rapport à une donnée de base ou de référence. On utilise de la même façon les termes euros constants et euros courants.

Gammes d'équipements

La Base Permanente des Équipements (BPE) rassemble des données sur les points d'accès aux équipements et aux services destinés à la population. La classification des équipements en gammes a pour objectif de réunir des équipements qui présentent des logiques d'implantation voisines, en ce sens qu'ils sont fréquemment présents dans les mêmes communes. Ces regroupements permettent d'élaborer des indicateurs synthétiques reflétant l'organisation hiérarchisée des territoires en matière de services à la population. En 2019, les équipements se répartissent en trois gammes :

- la gamme de proximité, qui comprend les services les plus utilisés par la population comme les boulangeries, médecins généralistes ou écoles élémentaires (28 équipements),
 - la gamme intermédiaire, avec des services moins accessibles aux territoires plus ruraux, comme les collèges, banques ou stations services (36 équipements),
 - la gamme supérieure, qui comprend notamment les médecins spécialistes, hypermarchés ou établissements de santé plutôt présents dans les grandes agglomérations (47 équipements).
- Une commune est considérée comme pôle, dans une gamme donnée, si elle possède au moins la moitié des équipements de cette gamme.

Niveau de vie

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Richesse dégagée

La richesse dégagée par les établissements

est issue de la valeur ajoutée des entreprises et elle permet d'évaluer, de façon relative, l'importance de l'activité économique d'un secteur ou d'une zone. Lorsque l'entreprise est non marchande, la richesse dégagée est assimilée aux rémunérations versées. Lorsqu'une entreprise est mono-établissement, la richesse dégagée est égale à la valeur ajoutée de l'entreprise. Pour les entreprises multi établissements, la richesse dégagée correspond à la ventilation de la valeur ajoutée de l'entreprise entre ses établissements.

Solde migratoire - Excédent migratoire - Déficit migratoire

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période. Ce concept est indépendant de la nationalité. On parle d'excédent migratoire lorsque le nombre d'arrivées est supérieur à celui des départs. À l'inverse, on parle de déficit migratoire lorsque le nombre de départs est supérieur à celui des arrivées.

Solde naturel - Excédent naturel - Déficit naturel

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. On parle d'excédent naturel lorsque le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. À l'inverse, lorsque le nombre de naissances est inférieur à celui des décès, on parle de déficit naturel.

Sphère économique

La partition de l'économie en deux sphères, présenteielle et productive, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires.

Les activités présentes sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités productives sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Taux de création d'établissements

Le taux de création d'établissements est le rapport du nombre des créations d'établissements d'une année n au stock d'établissements au 31 décembre de l'année n-1.

Transferts d'établissements

Le transfert d'établissement correspond au transfert complet des moyens de production d'un établissement d'un lieu géographique à un autre.

Travailleur stable

Un travailleur stable réside et travaille dans la même zone géographique.

► Méthodologie : les projections de population

Le modèle Omphale, basé sur les données du recensement de la population 2013 et de l'état civil jusqu'en 2015, permet de réaliser des projections d'année en année de la population d'un territoire. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations résidentielles (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger). Différents scénarios peuvent être élaborés en modifiant l'hypothèse d'évolution d'une ou de plusieurs composantes.

Le scénario dit tendanciel décline localement les évolutions nationales basées sur l'observation du passé récent :

- les quotients d'émigration d'une zone vers une autre sont maintenus constants à leur niveau de 2013,
- l'indice conjoncturel de fécondité est maintenu constant à partir de 2019,
- les gains d'espérance de vie sont parallèles à la tendance centrale France entière,
- le solde avec l'étranger est une déclinaison locale du solde France entière, il est constant.

D'autres scénarios ont été élaborés en modifiant les flux migratoires à destination du Pays du Bocage Ornaïs pour mesurer l'impact de l'attractivité du territoire sur l'évolution de la population et connaître le nombre d'arrivées supplémentaires qui permettrait de retrouver le même niveau de population qu'en 2020.

► Sources

Base permanente des équipements

La base permanente des équipements (BPE) est une base à vocation statistique. Elle répertorie un large éventail d'équipements et de services, marchands ou non, accessibles au public sur l'ensemble de la France au 1^{er} janvier de chaque année. Elle porte sur plus de 180 types de services et équipements différents, répartis en sept grands domaines : services aux particuliers, commerces, enseignement, santé-social, transports-déplacements, sports-loisirs-culture et tourisme.

La BPE est construite à partir de sources administratives diverses. Elle rassemble des données sur des points d'accès aux services destinés à la population, ou « équipements », localisés à des niveaux géographiques fins.

La BPE permet notamment d'étudier la structure de l'offre de services sur un territoire : volume d'équipements, présence ou absence, concentration ou dispersion, mise en évidence de pôles de services ou de territoires dépourvus de services, calcul de distances entre communes équipées et non équipées, calcul de taux d'équipement par la mise en rapport des équipements et leurs utilisateurs potentiels, constitution de paniers d'équipements sur une thématique particulière, etc.

Depuis septembre 2018, des données concernant la BPE sont diffusées en évolution sur l'ensemble du territoire, hors Mayotte. Elles portent sur un nombre restreint de type d'équipement et sur deux années espacées d'un pas quinquennal (2014-2019 pour les données les plus récentes).

Déclaration annuelle de données sociales – Déclarations sociales nominatives

La Déclaration annuelle des données sociales (DADS) est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, en application du Code de la Sécurité Sociale et du Code Général des Impôts. Depuis 2009, le champ de cette source a été étendu aux trois fonctions publiques (d'État, territoriale et hospitalière), et aux salariés des particuliers-employeurs, il recouvre donc l'ensemble des salariés du secteur économique français.

Cette source permet d'effectuer l'analyse des emplois et des salaires selon la nature de l'emploi (durée, condition d'emploi,

qualification, rémunération, etc.), les caractéristiques du salarié (sexe, âge, lieu de résidence) et de l'établissement employeur (secteur d'activité, lieu d'implantation, taille, etc.).

La validité 2017 est la première validité mobilisant essentiellement les Déclarations sociales nominatives (DSN) sur le champ privé. Cette nouvelle source de données remplace progressivement la plupart des déclarations sociales, et notamment les déclarations annuelles de données sociales (DADS). Les données utilisées pour la validité 2017 sont donc issues pour partie de DSN (environ 75 % des entreprises) et pour partie de DADS (25 % des entreprises), alors que celles de la validité 2016 sont produites à partir des seules DADS.

Dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux

Le dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux (FiLoSoFi) a été mis en œuvre afin de disposer d'indicateurs sur les revenus déclarés (avant redistribution) d'une part, et sur les revenus disponibles (après redistribution et imputation de revenus financiers non déclarés) d'autre part, à l'échelle communale, supra-communale et infra-communale. Dans cette étude, la médiane du revenu disponible après impôts (niveau de vie) et la structure du revenu disponible ont été utilisées.

Fichier économique enrichi

Le fichier économique enrichi (FEE) est un fichier d'établissements qui cumule les informations issues de l'emploi (Flores) et de la comptabilité des entreprises (Fichier Approché des Résultats É sane, Fare).

Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié

Le fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores) est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. L'objectif principal est de servir de base à des études, pour décrire le tissu économique d'un territoire donné jusqu'au niveau de la commune.

Flores couvre l'ensemble de l'emploi salarié, quel que soit le secteur d'activité et le type d'employeur (public ou privé, y compris les particuliers employeurs).

Par rapport aux autres sources disponibles sur l'emploi salarié au niveau local, il constitue un produit intermédiaire entre les estimations d'emploi d'une part, qui sont des statistiques agrégées au niveau des régions, départements et zone d'emploi, et d'autre part les fichiers de micro-données de niveau « postes de travail ».

Recensement de la population

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France, dans sa diversité et son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail ou domicile-études, etc.

Depuis 2004, le recensement repose sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Chaque année, des résultats de recensement sont produits à partir des cinq enquêtes annuelles les plus récentes, avec abandon des informations issues de l'enquête la plus ancienne et prise en compte de l'enquête nouvelle.

Répertoire des entreprises et des établissements

Le Répertoire des entreprises et des établissements (REE) est le système d'information pour la diffusion et l'étude de la démographie des entreprises et des établissements. Ce répertoire permet de constituer un certain nombre de fichiers annuels :

- les bases de stocks sont constituées à partir du REE et regroupent d'une part les unités légales actives et d'autre part les établissements actifs en France métropolitaine et dans les DOM au 31 décembre de l'année considérée,
- les fichiers annuels de créations d'entreprises et de créations d'établissements sont constitués à partir du REE.

Dans cette étude, les évolutions des créations et des transferts d'établissements sont mesurées entre les périodes 2006-2008 et 2016-2018. L'impact de la démographie des établissements sur l'évolution de l'emploi salarié marchand non agricole est mesuré entre 2008 et 2017.

► Pour en savoir plus

- **Barthélémy D., Le Graët A., Maillard M.**, « Le chômage est moins marqué dans les zones d'emploi de l'ouest de la Normandie », *Insee Analyses Normandie* n° 90, janvier 2021.
- **Bentabet M., Bigot I., De Biasi K., Fichot C., Mura B., Moisan M., Mouchit N., Silvestre É., Sueur C.**, « Les établissements publics de coopération intercommunale normands au premier janvier 2017 », *Insee Dossier Normandie* n° 5, avril 2017.
- **Bigot I., Comte-Trotet V., Fichot C., Levouin C., Moisan M., Silvestre É., Sueur C.**, « La Normandie à travers la crise : Une timide reprise après crise en Normandie », *Insee Dossier Normandie* n° 2, novembre 2016.
- **Brendler J., Hurard C.**, « Les moteurs de la croissance démographique normande à l'arrêt entre 2013 et 2018 », *Insee Analyses Normandie* n° 89, décembre 2020.
- **Brendler J., Jerrari K.**, « Une forte hausse de la vacance des logements en Normandie du fait d'une croissance démographique atone », *Insee Analyses Normandie* n° 85, octobre 2020.
- **Brunet L., Bigot I., Boniou C., Charles A., Dardaillon B., Follin J., Le Graët A., Letournel J., Louza T., Moisan M., Mouchit N., Mura B., Poupet C.**, « La Normandie et ses territoires », *Insee Dossier Normandie* n° 11, mai 2018.
- **Brunet L., Le Graët A., Maillard M.**, « Les conditions de vie des seniors en Normandie », *Insee Analyses Normandie* n° 58, avril 2019.
- **Horvais A.S., Louza T., Maillard M.**, « Pays du Bocage Ornaï : un territoire relativement autonome », *Insee Analyses Normandie* n° 93, juin 2021.
- **Hurard C., Levouin C.**, « En Normandie, l'évolution du nombre de points d'accès aux services est plus rapide que celle de la population », *Insee Analyses Normandie* n° 51, septembre 2018.
- **Maillard M., Mouchit N.**, « Au sein des villes de taille intermédiaire, le commerce de centre-ville résiste mieux en Normandie », *Insee Analyses Normandie* n° 71, novembre 2019.
- **Poupet C., Roger P.**, « 7 300 Britanniques résident en Normandie », *Insee Flash Normandie* n° 96, octobre 2020.
- **Poupet C., Roger P.**, « Bilan démographique 2019 : la population normande poursuit sa baisse », *Insee Analyses Normandie* n° 82, septembre 2020.